



Finances – Economie – Emploi
Formation et Chambres consulaires

OBJET : Soutien à la Turquie suite au séisme du 6 février : versement d'une subvention exceptionnelle

EXPOSE

Suite à l'important séisme survenu en Turquie le 6 février dernier, la Communauté de Communes souhaite apporter une contribution et participer à l'élan national de solidarité afin d'aider la population.

Un montant de 2 600 € sera versé via le Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales), piloté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ce dossier a été examiné lors de la Conférence des Maires réunie le 9 février dernier.

DÉCISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 600 € en soutien à la Turquie via le Faceco,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget 2023,
- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 2 mars 2023

La secrétaire de séance

Le Président

AR-Préfecture
Lucie PAUL
044-200072726-20230303-10-DE
Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 03-03-2023
Publication le : 03-03-2023

Alain



Le Président,
Alain HUNAUT